



Le 15 septembre 2020

DÉCLARATION DE CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Il y a près de 4 ans, vous m'avez fait l'honneur de me porter à la présidence de la Fédération Française d'Athlétisme dans le cadre du projet « Athlé 2020 ».

Depuis 4 ans, avec l'équipe qui m'entoure, nous avons œuvré dans l'intérêt de l'athlétisme français.

Ces quatre années ont permis de faire progresser notre sport et de montrer que celui-ci était plus universel que jamais.

Nous comptons désormais plus de 300 000 licenciés inscrits dans nos clubs, avec une parité quasi parfaite.

Le plus jeune licencié est âgé de 3 ans. Le plus ancien a près de 100 ans. La diversité de nos pratiques permet à chacun de trouver une activité qui lui convient en loisirs comme en compétition et sur tous les terrains qu'il s'agisse de la route, de la piste ou des activités nature.

Grâce au Pass J'aime courir, nous nous sommes rapprochés de près de 100 000 pratiquants qui étaient jusqu'à présent éloignés de nos clubs et de l'ensemble des services que nous avons à leur offrir.

Ces quatre années ont également permis d'engranger des résultats sportifs significatifs traduisant l'excellence de la formation dans nos clubs et structures, à tous les niveaux.

Au sein des clubs, la refonte complète de nos formations les a rendues plus simples, plus accessibles et plus adaptées aux réalités du terrain.

L'augmentation significative du nombre de clubs labellisés est également le reflet de l'excellence de la formation et ce sont aujourd'hui près de 1000 clubs qui bénéficient de cette reconnaissance.

Pour les compétiteurs, l'accompagnement et l'accès au haut-niveau ont été renforcés et adaptés aux réalités locales grâce à une déclinaison territoriale du plan de performance fédéral.

Les résultats sportifs de nos athlètes évoluant en « Elite » contribuent au rayonnement de notre sport. La génération 2024 qui arrive et celles de 2028 et 2032 qui se préparent permettront d'assurer la relève après avoir brillé dans les championnats cadets-juniors-espoirs.

Ces quatre années ont enfin permis de moderniser notre fonctionnement fédéral.

Au cours de ces dernières années, nous avons réussi, et j'en suis fier, à mettre en place une gouvernance ouverte associant les ligues aux grandes décisions de la fédération afin de garantir l'opérationnalité des décisions prises et en renforçant le rôle des délégués de clubs à l'Assemblée générale.

Sur le plan financier, grâce aux efforts de chaque instant, nous avons su redresser les comptes de la Fédération tout en maîtrisant le montant de la licence.

Enfin, ces quatre années nous ont également permis de renforcer l'éthique et la déontologie au sein de la fédération, avec la mise en place d'une charte dédiée et signée par l'ensemble des dirigeants.

A l'issue de ce premier mandat, il nous faut consolider les réformes engagées, aller plus loin dans l'accompagnement des clubs et la simplification de notre fonctionnement, tout en ayant une vision moderne et une ambition continue de développement pour notre fédération.

Alors que se profile l'olympiade qui verra Paris accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques, je suis convaincu que la fédération a besoin de stabilité dans le projet développé, qu'il est nécessaire de garantir la continuité et la pérennité de notre sport, première discipline olympique, tout en l'ouvrant vers le monde de demain grâce à une équipe choisie pour sa compétence, son engagement sur le terrain, alliant expérience et jeunesse.

C'est dans cet esprit, avec fierté, humilité et ambition que j'aurai l'honneur de mener une liste de rassemblement autour du projet « Impulsion Athlé 2024 » lors de l'Assemblée générale électorale du 5 décembre 2020.

Le projet « Impulsion Athlé 2024 » se structure autour de 3 piliers qui déclineront 24 propositions opérationnelles pour poursuivre et accélérer la dynamique engagée au service de l'athlétisme français.

1. Une fédération attractive, accueillante et performante

La pratique de l'athlétisme est aujourd'hui plurielle. La mission première de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) est d'organiser la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes, sur tous les territoires, et pour tous les publics.

La FFA a pour ambition d'attirer le plus grand nombre de pratiquants en proposant une large gamme d'activités. Elle doit donc, avec le relais de ses ligues, comités départementaux et de ses clubs, être accueillante en s'adaptant aux besoins de tous et tout au long de leur vie.

Elle doit accompagner tous ceux pratiquant la compétition dans leur progression depuis leur début et jusqu'au très haut-niveau.

2. Une fédération réactive alliant proximité et innovation

Clubs, comités départementaux et ligues font vivre l'athlétisme au quotidien au service des pratiquants.

La FFA est à leur service pour les conseiller, les accompagner et leur permettre de réaliser leurs projets.

Cela suppose une fédération agile, sachant s'adapter et être proactive, permettant à tous de se structurer, d'innover et de moderniser la relation avec les pratiquants, notamment grâce aux outils numériques.

3. Une fédération citoyenne, responsable et engagée

La FFA est délégataire d'une mission de service public. Elle joue un rôle social et éducatif majeur, porte une responsabilité particulière au sein de la société pour faciliter l'accès à la pratique sportive, et promouvoir les valeurs du sport en France comme à l'international. Elle rayonne grâce à ses dizaines de milliers de bénévoles engagés qui font sa force et sa fierté.

Avec l'ensemble de l'équipe unie et mobilisée autour de ce projet, nous aurons l'occasion au cours de ces prochaines semaines de vous détailler notre ambition et son plan d'actions.

Donnons l'impulsion à l'athlétisme que nous voulons, pour le sport dont nous rêvons. Pour nous tous, l'athlétisme est l'engagement d'une vie.

Fidèlement et sportivement,

André Giraud

